3. Selon le P. de Blic, saint Thomas en est arrivé à juxtaposer deux thèses antinomiques : *a*) Thèse de la nature angélique peccable de soi, au titre de nature, et, donc, peccable dans l'état de nature ; *b*) thèse de la peccabilité restreinte à l'élévation effective de l'ange à l'ordre surnaturel[1].

4. Selon la thèse que nous proposons, la créature spirituelle est susceptible d'un bonheur ultime soit connaturel[2], soit surna-

pothèse surnaturelle », comme si la destinée surnaturelle était pour lui une « hypothèse » ... C'est là se mettre hors de ses perspectives : c'est introduire comme principe a priori d'interprétation, une théorie de finalité double, théorie très postérieure, qui ne se trouve exprimée ni dans les passages qu'il a consacrés à cette question de l'impeccabilité, ni même aucune part ailleurs dans son œuvre [...] Loin (donc) de restreindre le principe de l'universelle peccabilité, saint Thomas entend l'affermir davantage [...] » (*Surnaturel*, pp. 257-8).

En matière de *libre-arbitre* et *d'impeccabilité* la pensée de saint Thomas « ne recèle, au moins à ce qu'il nous semble, aucune ambiguïté sérieuse » (*Surnaturel*, p. 231). Ainsi les pp. 231-260 tendent-elles à montrer que, au titre de sa nature comme telle, l'ange peut pécher « au nom d'un principe qui ne souffre point d'exception ». (*Surnaturel*, p. 231.) Et à propos du *Contra Gentes*. III, 108-110 : « Il est à peine besoin d'observer qu'aucune allusion n'est faite, en ces trois longs chapitres, à une dualité de fins, comme si le péché de l'ange n'était explicable que par rapport à l'une de ces deux fins, dans une hypothèse et non pas dans l'autre. » (p. 240).

1. Au début de son érudit et minutieux travail, auquel il convient de rendre hommage, le P. de Blic s'applique à une double tâche :

A. — Il apporte de nombreux textes de saint Thomas « en faveur de l'absolue peccabilité de toute créature » (*Mélanges*, 1944, p. 242), et conclut : « Nous pouvons ajouter, sans crainte de nous tromper, que cet enseignement s'est imposé à l'esprit du saint d'un point de vue proprement théologique. Les philosophes de l'antiquité ne lui offraient rien de pareil. » (*Ibid*. p. 247). « Pourtant, si attaché que dût être le saint Docteur à une doctrine fondée à ses yeux en raison comme en tradition, nous allons le voir — non pas certes y renoncer, puisque les ouvrages de ses dernières années en font toujours mention en termes catégoriques, — mais y juxtaposer une autre thèse, qu'on eût pu croire malaisément conciliable avec elle. » (*Ibidem*, p. 247) Et de fait :

B. — Le P. de Blic apporte de nombreux textes en faveur de la thèse affirmant « que les esprits mauvais ont péché *de fait*, à raison de la perspective SURNATURELLE de l'option où ils ont eu à s'engager, *mais qu'en principe* ils sont impeccables de leur *nature*. » (*Ibid*. p. 247) — Telle est l'interprétation des Carmes de Salamanque, de Vacant, Gardeil et Rousselot. (*Ibid*., p. 241).

Tandis que la première conception « se rattache à des considérants et à des autorités théologiques », cette seconde conception « a des racines nettement philosophiques. » (*Ibid*., p. 248) « Saint Thomas doit à Aristote l'idée qu'un péché n'est possible pour l'ange qu'au delà du plan de la pure nature. A vrai dire, on ne trouve rien de semblable dans les premières œuvres du saint Docteur. Mais à partir de la *Somme théologique* la pensée thomiste s'oriente graduellement en ce sens [...] » (*Ibid*., p. 249).

C. — Aussi bien, au terme de son travail, l'auteur n'est-il pas loin de voir une contradiction en saint Thomas lui-même.

« Certes, notre raison répugne tant à l'antinomie, dont elle a par ailleurs tant de peine à préserver ses essais d'explication des choses, qu'elle aimerait du moins à en exempter les grandes intelligences, et qu'elle imagine mal un maître penseur donnant malgré tout sur cet écueil. » (*Ibid*., pp. 276-277). « Nous ne pouvons, pour notre part, nous empêcher de regretter que la théologie thomiste conjoigne à ce point l'autorité des « saints docteurs » et celle d'Aristote. » (*Ibid*., p. 279). « Ce n'est pas par hasard, semble-t-il, que l'opuscule *De substantiis separatis* s'interrompt, inachevé, précisément sur l'examen de ce problème. » (*Ibid*., p. 241).

« Sans fétichisme aucun, écrit à ce sujet le P. de Lubac, il nous semble qu'une contradiction se présentant dans de telles conditions est invraisemblable. Ce que nous montrent les textes, c'est seulement un tiraillement, dans la pensée de saint Thomas, entre une thèse traditionnelle qu'il n'a jamais mise en doute et certaines tendances de la philosophie qu'il adopte sans la transformer assez pleinement pour réaliser une synthèse parfaite. » (*Surnaturel*, p. 257, note 2). — Nous pensons pourtant qu'il y a synthèse en saint Thomas et qu'elle est parfaitement équilibrée de ce point de vue.

2. Le terme « connaturel » *(cum-natura)* signifie : au niveau des capacités et exigences d'une nature, — au titre même de cette nature.